

## Compte rendu du Comité technique local du 1 juillet 2016

### Ordre du jour

1. Approbation du PV précédent
2. Point d'actualité sur l'évolution du réseau et des missions
  - transfert de l'enregistrement du SIE de Lorient Nord au SPF de Vannes
  - transfert du service Dépenses de l'Etat à la Drfip 35
  - Evolution de la mission domaniale
3. Rapport d'activité 2015 de la DDFIP du Morbihan
4. Bilan formation professionnelle 2015 et programme 2016
5. Bilan du contrôle interne 2015 et programmation pour 2016
6. Bilan ERD et point d'étape
7. Conditions de travail : TVBS et PAP 2016
8. Mouvement des géomètres
9. Modifications des horaires d'ouverture de la trésorerie de Vannes Mémimur
10. Questions diverses

### Evolution du réseau et des missions

En préalable, aux sujets du jour, il a été procédé à l'approbation du PV du CTL du 29 mars 2016.

#### Transfert de l'enregistrement du SIE de Lorient Nord au SPF de Vannes

La DDFIP nous a présenté une version complètement remaniée du projet diffusé en mars 2016 concernant la restructuration des services de l'enregistrement dans le Morbihan. Le 1<sup>er</sup> projet faisait état de 2 pôles implantés sur Lorient et sur Vannes.

Ce projet initial répartissait les emplois et les missions sur 2 services distants d'une cinquantaine de kilomètres et sur les 2 grandes agglomérations, un moindre mal était fait et les emplois préservés. Eh bien, c'était sans compter sur l'arbitrage de la Direction générale, qui n'a rien à faire de nos préoccupations locales et selon notre DDFIP n'a pas souhaité pérenniser un 2eme pôle à Lorient avec un effectif inférieur à 5 agents. N'en déplaise à notre DG, un service avec 5 agents peut très bien fonctionner !

En conséquence, les collègues de l'enregistrement de Lorient (1 A + 3B) qui le souhaitent auront vocation au 1<sup>er</sup> septembre 2017 à rejoindre la résidence de Vannes où le service de l'enregistrement sera intégré au sein du nouveau SPFE. Par contre ceux qui souhaitent rester à Lorient, auront le droit au maintien à résidence, ceux qui suivent auront le bénéfice de la prime de restructuration (autour de 8000 €).

**Pour FO DGFIP 56, encore une fois on doit déplorer le transfert d'un nouveau service sur Vannes, et à nouveau, les usagers morbihannais vont pâtir des restructurations imposées par Bercy et bien malgré eux subir des déplacements forcés, et ce, alors qu'il était possible de faire autrement.**

**De même les collègues concernés par cette structuration n'ont pas d'autres choix que de subir ou alors changer d'emploi !**

**Un groupe de travail sera mis en œuvre prochainement pour calibrer le service et aussi l'espère-t-on, pour entendre les préoccupations des agents.**

#### Transfert du service Dépenses de l'Etat à la DRFIP 35

Mme Castrec nous a présenté le projet de transfert du service Dépenses vers la DRFIP 35 (Rennes). En fait la présentation a été très sommaire, puisque la DDFIP n'est pas à même de nous fournir les informations détaillées sur les modalités de transfert : volume d'agents concernés, date du transfert, dispositif de mutation, primes etc ....Autant de questions essentielles qui appellent des réponses et qui soulèvent des interrogations pour nos collègues concernés par cette nouvelle restructuration.

**Pour FO DGFIP 56, nous voilà embarqués de nouveau dans un cycle de restructuration qui ne préfigure rien de bon. Après les transferts sur Vannes, on assiste maintenant aux débuts des transferts régionaux ! Combien de services vont suivre le service Dépenses au prétexte de gain de productivité ou d'une amélioration de la technicité ? A côté de cela, on va encore une fois trop vite en besogne, les questions existentielles et pratiques concernant nos collègues ne trouvent pas de réponses. Encore et toujours, on décide à Paris et on applique en région !**

## Evolution de la mission domaniale

Présentation par Mr Lavoué de l'évolution de la mission domaniale. Nouveau sujet d'importance, et là encore, on peut constater avec amertume que les précisions fournies par la DDFIP sont très insuffisantes. La feuille de route reprend les directives nationales mais on reste dans le flou pour les déclinaisons locales. Tout au plus, il est confirmé que la direction du service change et sera maintenant dévolue au RPIE.

Mr Lavoué ira très prochainement rendre visite aux collègues de France Domaine. Espérons que des précisions suffisantes seront alors données aux agents concernant les transferts d'emplois et de missions, les relèvements de seuil etc....

**FO DGFIP 56 déplore encore une fois une délocalisation qui profitera à la DRFIP 35. On est en train d'assister à un véritable démembrement des administrations dans les territoires avec une centralisation à outrance. Et pourtant dans en matière d'évaluation domaniale, la technicité, la compétence et la connaissance du périmètre géographique sont d'une importance essentielle.**



## Rapport d'activité 2015

La DDFIP a tenu cette année à illustrer son rapport d'activité par 2 focus : l'un sur Télé@ctes et son incidence sur les SPF, l'autre sur Chorus et le service Comptabilité. On peut se féliciter que Chorus ait enfin atteint son rythme de croisière et que Télé@ctes semble convertir de plus en plus de notaires. Mais outre ses points d'information très complets et bien commentés, nous aurions souhaité mettre en avant d'autres points d'un rapport d'activité qui comme à chaque fois fait la part belle aux statistiques et à l'auto-satisfaction.

Espérons que l'année prochaine nous aurons droit à une illustration objective sur la nouvelle organisation des SIE ou sur la situation du PRS. Autant de services en pleines restructurations ou en grandes difficultés dont la situation a donné lieu à quelques échanges musclés.

**FO DGFIP 56 est intervenu sur la perte de technicité, de connaissance et d'efficacité que subissent tous les services en proie aux restructurations. Mode intégré, déssectorisation, pôle transverse autant de mots (maux) qui touchent nos collègues en rendant le travail inintéressant, répétitif.**

**Non, M le Directeur, exploiter des listings à longueur de journée n'est pas une belle perspective de carrière !!**

## Bilan formation professionnelle 2015 et programme 2016

**Le bilan 2015 de la For Pro fait apparaître une baisse importante de la formation avec un total de 2985 jrs de formation contre 3486 en 2014.**

Les actions les plus significatives sont : les nouveautés de la campagne IR (201 stagiaires) et une formation sur la dématérialisation (130 stagiaires). **FO DGFIP 56** trouve injustifié que 757 stagiaires puissent être qualifiés avoir suivis une action de formation professionnelle, alors que nous sommes au cas présent dans une information pratique ou dans une déclinaison métiers et non dans une action de formation professionnelle qualifiante.

Comme en 2014, la For Pro déplore le manque de candidats formateurs disponibles, un appel aux volontaires sera effectué.

Les actions de e-formation sont en diminution et ne retiennent pas l'assentiment des collègues qui préfèrent les formations présentielles.

La For Pro constate également une forte diminution des préparations aux divers concours .

**Pour FO DGFIP 56, il est important de maintenir une offre de formation présentielle suffisante. La e-formation doit rester un mode d'enseignement ponctuel adapté à certaines applications. La baisse des inscriptions aux préparations souligne une réelle inquiétude des agents quant aux possibilités de retour dans leur département d'origine. FO DGFIP est la seule organisation syndicale à défendre le DROIT AU RETOUR suite à promotions.**

**Vote : FO, Solidaires et CGT ont voté l'abstention, la CFDT pour .**

**JE  
NOUS  
TOUS FO!**

## **Bilan du contrôle interne 2015 et programmation 2016**

La mission de contrôle interne n'a pas révélé en 2015 de problématiques importantes. Quelques rappels de procédures ont été faits. Les contrôles de traçabilité ont été allégés. On pourrait souhaiter d'ailleurs qu'en contrepartie de la traçabilité, un bloc-notes soit disponible dans certaines applications. Le contrôle interne se concentre dorénavant sur certaines applications sensibles. 558 contrôles internes ont ainsi été effectués en 2015.

Conjointement aux contrôles internes, 799 jours ont été consacrés en 2015 aux différents audits des services soit 41 missions réalisées : 21 missions concernent des audits externes, 19 des services de la DGFIP, et 1 une autre direction.

## **Bilan ERD et point d'étape**

Le bilan de l'EDR pour 2015 fait apparaître les besoins réels de renfort exprimés par les services. Ainsi, 3309 jours de renforts ont été effectués en 2015. Les services les plus en souffrance et en manque d'effectifs sont : la trésorerie du Palais ( 298 jrs), la trésorerie de Port-Louis (254 jrs), la trésorerie de Locminé (227 jrs), la trésorerie de Guer (162jrs) et Vannes Ménimur (161 jrs). En 2015, 24 services n'ont pas sollicité de renfort de l'EDR, essentiellement les SIP et SIE.

La DDFIP a rappelé que les nouvelles règles de mobilité ont été appliquées avec mesure à compter de septembre 2015.

L'EDR sera composé de 24 agents à compter de septembre 2016. Les agents restant prioritairement affectés sur leur filière d'origine.



## **Conditions de vie au travail: TBVS et Pap 2016**

### **Tableau de bord de veille sociale ( TBVS)**

Pour FO DGFIP 56 , le TBVS 2015 démontre à nouveau les limites d'un réseau en souffrance : **7373 jours (+15%)** d'arrêts maladie contre 6393 jours en 2014. Le nombre d'arrêts maladie ordinaires explose littéralement avec **1000 jrs de plus !** Le nombre d'agents en longue maladie augmente de 84 % soit 35 agents. Par contre on assiste à une baisse modérée de 8 % des jours de maladie de courte durée ( 647 jrs en 2015 au lieu de 702).

Le volume des écristements diminue, il est passé de 3121 hrs à 2453 hrs. Le nombre de signalements de violences physiques ou verbales d'origine externe ( fiches de signalements) augmente de 17 %.

Concernant le dialogue social, **36 réunions paritaires** ont eu lieu en 2015 ( CTL, CHS CT, CAPL, CDAS).

### **Pap 2016**

Le plan annuel de prévention 2016 a déjà fait l'objet d'une présentation et d'un avis du CHS CT de juin 2016. Les OS ont rendu un avis avec réserve dans le cadre de la présentation du PAP au CHS CT.

Pour FO DGFIP 56, le TVBS est un outil intéressant de mesure et de suivi des conditions de travail. Mais s'il a une justification dans le diagnostic, il ne fournit malheureusement aucune solution.



## **Mouvement des géomètres**

Un seul géomètre au mouvement arrive au mouvement 2016, Mr HAZEVIS Charles au CDIF d'Auray.

## **Modifications des horaires d'ouverture de la trésorerie de Vannes Ménimur**

La trésorerie de Vannes Ménimur souhaite une modification des horaires d'ouverture du poste comptable, et demande la fermeture le vendredi après-midi en plus de la fermeture déjà effective le mercredi après-midi.

**Vote : FO DGFIP 56, CGT, Solidaires et CFDT ont voté contre.**

**Pour FO DGFIP56 ; nous comprenons cette demande plus que légitime des agents mais il est aussi de la responsabilité de la DDFIP 56 de maintenir les effectifs suffisants au bon fonctionnement de cette trésorerie.**

## Questions diverses

### Devenir de la Trésorerie d'Allaire

La DDFIP précise que le transfert de la partie impôt vers le SIP de Vannes **pourrait intervenir avant le transfert du secteur local vers Redon**. Voilà une information intéressante délivrée par la DDFIP 56. D'une part, elle reconnaît que le transfert vers Questembert a été retoqué par la DG et d'autre part, l'éventualité du transfert du secteur local semble poser pas mal de problèmes techniques. Le Directeur, va même jusqu'à avancer qu'il faut une gestion dans le temps la moins brutale possible. Pour **FO DGFIP 56**, cette position n'est guère crédible, d'un côté on prône la prudence et d'un autre la direction va encore une fois trop vite en besogne en délocalisant le secteur impôt. Gageons que les usagers d'Allaire sauront apprécier la durée des prochains trajets pour se rendre à Vannes, espérons aussi qu'ils feront entendre haut et fort leur mécontentement.

**Pour FO DGFIP 56, il n'y a pas d'alternative possible, nous devons maintenir avec toutes ses missions et un effectif complet la trésorerie d'Allaire et nous continuerons à défendre cette position.**

### Primes de restructurations pour trésorerie de Belz

Pour la DDFIP, la distance est inférieure à 20 kms en cas d'option de transfert sur Auray. Les agents auraient donc le taux prévu pour une PRS correspondante. **Pour FO DGFIP 56, il semble encore prématuré de discuter du montant des primes de restructuration. Nous serons très attentifs à ce que nos collègues ne soient pas lésés, mais notre mobilisation actuelle est pour le maintien de la Trésorerie de Belz.**

### Fusion du secteur hospitalier de Quimperlé sur Lorient HH.

En référence à un article de presse récent, la DDFIP nous précise que pour l'instant rien n'est précisé. Les délibérations ne sont pas encore formalisées. Le secteur hospitalier est en pleine restructuration, et là aussi, on supprime des emplois à la pelle. Il paraît donc inéluctable que les nouveaux groupements hospitaliers de territoire modifient profondément le paysage hospitalier. A ce titre, le service de Lorient HH serait amené à regrouper la gestion des hôpitaux de Lorient, Port-Louis, Quimperlé et du Faouët.

**Pour FO DGFIP 56, il nous paraît encore une fois étonnant d'apprendre par voie de presse des informations qui auraient dû nous être communiquées par la DDFIP.**

### Vos représentants FO DGFIP 56 au CTL du 1 juillet 2016

Elus : Patrick Ravache, Frédéric Piquemal

<b>BULLETIN D'ADHESION</b> 	NOM : .....	PRÉNOM : .....
	N° DGI ou N° AGORA : .....	ADRESSE MÈL : .....
	GRADE : .....	QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : .....
	AFFECTATION : .....	
	déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)	
	Fait à .....	le .....
		(signature)
→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu		

**Vous souhaitez plus de renseignements, vous souhaitez adhérer à FO DGFIP 56, n'hésitez pas à nous contacter.**

**Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques**

**Section du Morbihan**

**35 Bd de la Paix**

**56019 VANNES Cedex**

**tél : 06 80 90 22 02 ou mail : [fo.ddfip56@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip56@dgfip.finances.gouv.fr)**

**<http://www.fo-dgfip-sd.fr/056/>**

